

La consommation de biens médicaux hors optique médicale représente 12,1 milliards d'euros en 2021. Elle progresse de 7,8 % par rapport à l'année dernière, principalement à cause de la montée en flèche des dépenses d'audioprothèses (+60,0 % en 2021).

La participation des organismes complémentaires au financement de ces biens s'est fortement accrue entre 2020 et 2021 (+4,2 points), en lien avec l'entrée en application complète de la réforme du 100 % santé pour les audioprothèses.

La consommation de biens médicaux hors optique augmente fortement en 2021

La consommation de biens médicaux hors optique médicale¹ consommée en ville augmente de 7,8 % en 2021, pour un montant de 12,1 milliards d'euros (tableau 1).

La consommation de ce poste a toujours été très dynamique. ; Entre 2011 et 2019, elle a progressé en moyenne de 5,1 % par an.

En 2020, la consommation augmente de 9,9 %. Cette forte hausse des dépenses s'explique principalement par les achats de masques par les ménages pour répondre à l'obligation de porter un masque lors de leurs déplacements. Ces achats de masques (chirurgicaux, FFP2 et FFP3) par les ménages sont estimés à 0,9 milliard d'euros² en 2020.

En 2021, le dynamisme de la consommation de biens médicaux est cette fois dû à la montée en flèche des dépenses d'audioprothèses (+60,0 % en 2021) en lien avec la réforme du 100 % santé.

Une très forte croissance des dépenses d'audioprothèses

Les matériels, aliments et pansements représentent les deux tiers de la dépense en autres biens médicaux ; les orthèses et prothèses 17 % ; les audioprothèses 17 % et les véhicules pour personne handicapée (VHP) les 2 % restants.

La catégorie des « matériels, aliments et pansements » est très vaste et inclut entre autres les matériels d'assistance respiratoire, les produits de traitement du métabolisme (principalement pour le diabète), les dispositifs de maintien à domicile (lits médicaux, perfusions, etc.) ainsi que les masques chirurgicaux et FFP2. Les dépenses de ce poste diminuent en valeur de 2,5 % en 2021. La forte baisse du prix des masques (-82 % entre 2020 et 2021) entraîne une diminution en valeur des dépenses de masques achetés par les ménages (de 0,9 milliard d'euros en 2020 à 0,5 milliard en 2021).

¹ Le poste des « autres biens médicaux hors optique médicale » a été révisé par rapport à la précédente édition et inclut cette année les dépenses de masques chirurgicaux et FFP2.

Ce poste, très hétérogène, inclut environ 4 000 références de la liste des produits et prestations (LPP), à l'exclusion de l'optique médicale (fiche 14). La dépense d'optique médicale représente, en 2021, 37,1 % de la dépense totale en biens médicaux.

La distribution des produits de la LPP est essentiellement assurée par les pharmaciens, les opticiens, les audioprothésistes, les orthoprothésistes, les pédicures-podologues et les prestataires du maintien à domicile.

Dans cette fiche, ne sont pris en compte que les biens médicaux délivrés en ville ; la part consommée à l'hôpital et en clinique étant comptabilisée

dans les dépenses des établissements de santé. Les dépenses de dispositifs médicaux facturés en sus dans les établissements de santé représentent, en 2021, 2,2 milliards d'euros. Les tests PCR et antigéniques ainsi que les vaccins ne sont pas inclus dans la consommation de biens médicaux, mais dans les dépenses de prévention, en cohérence avec les définitions internationales.

² Les achats de masques pris en compte dans la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) excluent les achats de masques effectués par les entreprises privées, considérés comme de la consommation intermédiaire. Ces achats sont estimés en 2020 à 1,4 milliard d'euros.

Tableau 1 Consommation des biens médicaux, hors optique médicale

En millions d'euros

	2011	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation totale	6 863	9 140	9 504	9 915	10 248	11 261	12 113
Matériels, aliments et pansements	4 578	6 141	6 350	6 593	6 820	7 950	7 751
Prothèses, orthèses	1 304	1 729	1 796	1 856	1 934	1 826	2 087
Audioprothèses	822	1 081	1 158	1 254	1 257	1 263	2 021
Véhicules pour handicapé physique	159	188	198	212	237	223	257
Évolution (en %)	6,7	6,2	4,0	4,3	3,4	9,9	7,8
Prix (en %)	0,1	-0,3	-0,1	0,4	0,2	5,2	-15,6
Volume (en %)	6,6	6,5	4,1	3,9	3,1	4,5	27,7

Source > DREES, comptes de la santé.

Les « prothèses et orthèses » regroupent des dispositifs internes ou externes de compensation ou de remplacement des fonctions corporelles, à l'exclusion des audioprothèses, comptabilisées à part. En 2020, les dépenses baissent de -5,6 % en lien avec les déprogrammations d'actes chirurgicaux en établissements de santé avec la crise sanitaire. Les dépenses rebondissent en 2021 (+14,3 %), avec probablement un effet de rattrapage de l'année 2020.

Les « audioprothèses » rassemblent tous les appareils auditifs correcteurs de surdité. Leur consommation progresse très fortement en 2021, de 60,0 % (après +0,5 % en 2020). Cette montée en flèche s'explique par la pleine entrée en application de la réforme du 100 % santé (fiche 15).

Enfin, les dépenses en véhicules pour personne handicapée (VHP) augmentent de 14,1 % en 2021, après -6,1 % en 2020 et retrouvent leur tendance de long terme.

En 2021, certains biens médicaux ont connu une baisse de prix prononcée. C'est le cas pour les masques (-82 %), mais aussi, dans une moindre mesure, pour les audioprothèses (-2,9 %). À l'inverse, les évolutions des prix restent très contenues pour les autres biens médicaux : -0,2 % en 2021 pour les matériels, aliments et pansements hors masques ; +0,5 % pour les orthèses et prothèses ; +0,3 % pour les VHP.

Les deux tiers de la dépense prise en charge par l'assurance maladie obligatoire

En 2021, les biens médicaux hors optique médicale sont pris en charge à 67,9 % par la Sécurité sociale, 0,3 % par l'État³ et 18,6 % par les organismes complémentaires (tableau 2). Les ménages financent les 13,3 % restants (1,6 milliard d'euros en 2021).

La part à la charge des ménages est bien plus élevée pour les prothèses, audioprothèses, orthèses et VHP que pour les matériels, aliments et pansements (respectivement 18,8 % contre 10,1 % en 2021).

Entre 2011 et 2021, la part à la charge des ménages a baissé de 2,4 points (graphique 1) et celle de la Sécurité Sociale de 2,8 points. Ces baisses de prise en charge ont été compensées par la hausse de la contribution des organismes complémentaires (+5,9 points entre 2011 et 2021). Cette hausse de la participation des organismes complémentaires s'est principalement produite entre 2020 et 2021 (+4,2 points). En effet, la réforme du 100 % santé pour les audioprothèses prévoyait une hausse de la participation des organismes complémentaires pour les produits sans reste à charge. ■

Tableau 2 Répartition des dépenses d'autres biens médicaux, hors optique médicale, par type de financeur en 2021

En millions d'euros

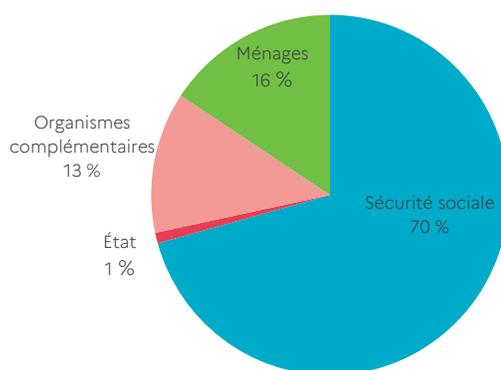
	Ensemble des biens médicaux hors optique		Matériel, aliments et pansements		Prothèses, orthèses, audioprothèses et VHP	
	Dépenses	Part (en %)	Dépenses	Part (en %)	Dépenses	Part (en %)
Sécurité sociale	8 222	67,9	6 401	82,6	1 821	41,7
État	31	0,3	24	0,3	7	0,2
Organismes complémentaires	2 253	18,6	541	7,0	1 713	39,3
Ménages	1 606	13,3	785	10,1	822	18,8
Total	12 113	100,0	7 751	100,0	4 362	100,0

Source > DREES, comptes de la santé.

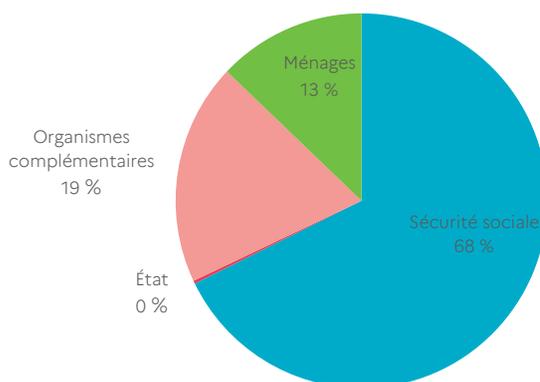
Graphique 1 Répartition des dépenses d'autres biens médicaux par type de financeur

a. En 2011

En %



b. En 2021



Source > DREES, comptes de la santé.